



2 allée de Muret  
87240 AMBAZAC

L'Adjointe du Directeur  
Catherine NAINTRE

☎ 05 55 56 23 24

A Ambazac, le 11 mai 2020

**Objet** : Vie de l'établissement

Madame, Monsieur,

La date du 11 mai, date du déconfinement progressif du Pays, n'est pas pour nous synonyme de réouverture totale de l'établissement.

En effet, bien que les visites des familles débutées depuis le 24 avril dernier se soient bien déroulées, et que vous avez été respectueux des mesures barrière mises en place, nous devons continuer à suivre les procédures, qui je le sais, sont contraignantes mais garantissent la sécurité sanitaire de vos parents. Ces dispositions nous ont d'ailleurs été rappelées hier via un communiqué du Ministère des Solidarités et de la Santé

En matière d'allègement des mesures, nous avons dès le 28 avril permis aux kinésithérapeutes de revenir dans l'établissement mais sous des conditions particulières à savoir pas plus d'un intervenant par jour et la prise en charge de personne ne relevant pas de leur patientèle. Les visites des professionnels se font sur la base de la signature de charte de bonne conduite assurant le respect des consignes de sécurité et d'hygiène.

Nos coiffeuses et esthéticiennes qui ont été repositionnées sur des fonctions de ménage arrivent malgré tout à dégager du temps pour coiffer et/ou maquiller nos résidents et résidentes, en chambre. Ces soins de bien-être sont particulièrement appréciés par nos aînés.

Depuis jeudi dernier, un petit groupe de 5 résidents a de nouveau investi la salle de restaurant le midi. Nous allons, dès cette semaine, permettre à une dizaine de personnes d'y déjeuner. Ce sont les équipes soignantes qui définissent les personnes en capacité d'y prendre leur repas en fonction de leur degré d'autonomie.

Nous envisageons, dès cette semaine, de proposer à de petits groupes de personnes des activités collectives (animation, activité physique adaptée). Les sorties dans le parc sont également au programme en fonction de la météo.

Madame SARDAINE, notre mandataire judiciaire continue à faire les courses pour les résidents. Je tiens ici à remercier l'APAEL qui nous permet de réaliser cette action. En effet, c'est l'APAEL qui avance l'argent des courses.

Comme vous pouvez le constater, nous essayons par différentes actions d'assouplir le confinement pour le bien être des résidents tout en nous assurant de maintenir une sécurité et une hygiène la plus haute possible.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée

L'Adjointe du Directeur par Interim

